

Ordonnance du président du Tribunal du 27 juin 2007 — V/Parlement

(affaire T-345/05 R II)

«Référé — Levée de l'immunité d'un membre du Parlement européen — Demande de sursis à exécution — Urgence»

1. *Référé — Mesures provisoires — Conditions d'octroi — Urgence — «Fumus boni juris» — Caractère cumulatif — Mise en balance de l'ensemble des intérêts en cause (Art. 243 CE; règlement de procédure du Tribunal, art. 104, § 2) (cf. points 16, 17)*
2. *Référé — Sursis à exécution — Rejet de la demande (Règlement de procédure du Tribunal, art. 109) (cf. points 32-34)*
3. *Référé — Sursis à exécution — Conditions d'octroi — Urgence — Préjudice grave et irréparable — Charge de la preuve (Art. 242 CE; règlement de procédure du Tribunal, art. 104, § 2) (cf. point 39)*

Objet

Demande visant au réexamen de sa première demande en référé rejetée par l'ordonnance du président du Tribunal du 16 mars 2007, V/Parlement, T-345/05 R, non publiée au Recueil.

Dispositif

- 1) La demande en référé est rejetée.
- 2) Les dépens sont réservés.